



DOSSIER

CENTRES & COLONIES



2025

TOUT UN MONDE POUR VOS MARMOTS !

Notre site troglodytique et ses animaux menacés sont de précieux atouts pour vos projets pédagogiques.

Pour les enfants venant sur le temps extrascolaire, nous élaborerons des animations interactives : l'approche ludique est privilégiée pour délivrer les informations et messages de sensibilisation.

Nous concevons et créons entièrement nos outils pédagogiques : signalétique originale, malles pédagogiques, ateliers avec un animateur. Dès votre réservation, vous aurez accès à un espace web réservé, dans lequel vous trouverez le plan du parc, des fiches pédagogiques, les visuels de nos totems-animaux, les fiches techniques de nos malles pédagogiques, et le quiz de nos Rendez-Vous quotidiens.

Nous vous aidons à préparer votre projet :

- ➔ Nous tenons à assurer un contact humain avec tout directeur de centre souhaitant être accompagné dans son projet.
- ➔ Notre responsable pédagogique peut vous recevoir gratuitement pour une pré-visite : une aide bien utile pour définir votre parcours, bénéficier de conseils dans le choix des ateliers, ou de trucs et astuces pour optimiser votre visite.



COUP DE POUCE BUDGET

- Taux d'encadrement gratuit généreux.
- Pensez au tarif « basse saison » !

NOTRE OFFRE PÉDAGOGIQUE

Nous avons créé de nombreux outils pédagogiques pour rythmer votre journée, enthousiasmer les enfants et apporter un soutien à vos animateurs.

LES ATELIERS



MAXI. 20



45 À 60 MINUTES

En compagnie d'un animateur du Bioparc, ces ateliers offrent aux enfants une approche ludique ou expérimentale pour mieux connaître les animaux :

SUR LES TRACES DES ANIMAUX (de 3 à 8 ans)

Chaque enfant dispose d'une boule d'argile et réalise le moulage de son choix sur nos tables à empreintes. Un souvenir à ramener à la maison...

AU FIL DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE (de 6 à 12 ans)

Le but de ce jeu itinérant est de reconstituer une pyramide alimentaire avec des animaux de la forêt tropicale asiatique : renard volant, léopard, gibbon, tigre. Chaque enfant reçoit une carte représentant un de ces animaux. L'atelier nous mène auprès des espèces concernées, et le jeu consiste à décrire leurs spécificités anatomiques, et à positionner chaque animal à sa place dans la pyramide alimentaire.

LE PETIT MONDE DU BIOPARC (de 6 à 12 ans)

Face aux atèles, aux vautours, puis aux lions, les enfants repèrent et décryptent la présence d'aménagements conçus pour le bien-être des animaux. Leurs observations leur permettent de compléter une maquette aimantée. Ils découvrent ainsi les différents métiers du zoo et leurs rôles respectifs.

LE JEU DES PROJETS NATURE (de 9 à 12 ans)

Le directeur du Bioparc s'apprête à partir en Amérique du Sud pour vérifier le bon fonctionnement de 4 Projets Nature. Il a malheureusement perdu sa valise quelque part dans le zoo. Un jeu coopératif va permettre aux enfants de la retrouver... et de découvrir ces Projets Nature !

LE DÉFI DES ANIMAUX (7/12 ANS)

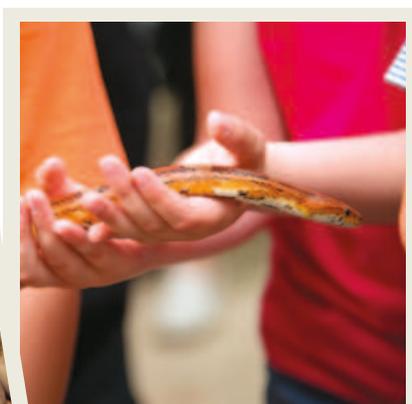


MAXI. 50



45 À 60 MINUTES

Les enfants constituent 3 équipes et participent à une série d'épreuves, en lien avec les animaux. Ils doivent se rendre aux bons endroits pour trouver les réponses ! L'animateur du Bioparc décompte ensuite les points obtenus et remet à chaque enfant un cadeau, en fonction du résultat obtenu par son équipe.



LES MALLETTES PÉDAGOGIQUES



15 À 30



20 À 40 MINUTES

Conçues pour des enfants de 6 à 12 ans, elles fournissent à vos animateurs une activité ludique clé en main. Entièrement pensées et réalisées par nos soins, ces beaux outils contiennent tout le matériel nécessaire pour mener votre activité en autonomie.

LA PÊCHE AUX ESPÈCES (de 6 à 8 ans)

Découvrir la classification animale en jouant, c'est possible ! Une pêche à la ligne permet aux enfants de tester leur habileté et de découvrir des animaux de la forêt malgache. Dans une racine de litchi géante, les enfants trouvent ensuite une porte : elle cache un panneau qui va leur permettre de classer par familles les animaux pêchés.

A CHACUN SON BEC (de 6 à 12 ans)

Après avoir observé attentivement les oiseaux de la Grande Volière sud-américaine, les enfants doivent reconnaître des becs avec les yeux bandés... S'ils y parviennent ils accèdent à un drôle de coffre-fort cachant de précieuses informations !

LE P'TIT DESSINATEUR NATURALISTE (de 6 à 12 ans)

Munis de jumelles et de matériel de dessin, les enfants apprennent à identifier des espèces et s'initient aux techniques de l'aquarelle.



VOTRE SEJOUR «PETITS SOIGNEURS»

VOUS SOUHAITEZ ORGANISER VOUS-MÊME VOTRE SÉJOUR ?



6 À 12 ANS - MAXI. 20



2 À 5 JOURS

En plus de nos ateliers et mallettes, nous avons créé des animations spécifiques pour tout savoir sur les coulisses du métier de soigneur :

■ LE PETIT MONDE DU BIOPARC

Découverte des différents métiers du zoo, au cours d'un parcours avec une maquette aimantée à compléter.

■ PARTICIPATION À UNE OPÉRATION DE NETTOYAGE QUOTIDIEN

Les enfants retroussent leurs manches pour ratisser les crottins, nettoyer les abreuvoirs et remplir les mangeoires.

■ PARTICIPATION À LA PRÉPARATION D'UN NOURRISSAGE POUR LES PRIMATES

Choix des aliments en fonction du régime alimentaire, définition des quantités, présentation adéquate à l'animal.

■ SUIVI DES NAISSANCES CHEZ LES OISEAUX

Tout savoir sur cette mission des soigneurs : en période des naissances repérage de nids, identification des couples, et visite aux couveuses

■ COMPTAGE ET IDENTIFICATION DES ANIMAUX

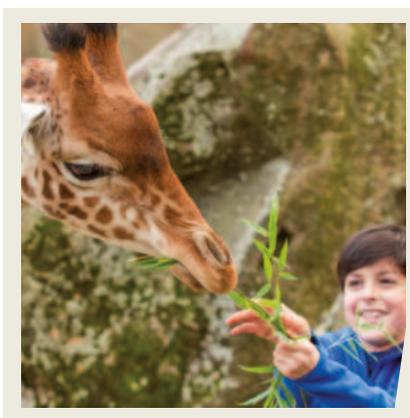
Chaque animal du Bioparc est connu et suivi tout au long de sa vie. Les enfants apprennent à compter les animaux d'un groupe, et à les identifier individuellement.

■ FABRICATION ET DISTRIBUTION D'UN ENRICHISSEMENT

Les enfants participent à la création et à la distribution d'enrichissements simples. Ils pourront alors observer le comportement des animaux face à ces surprises préparées tout spécialement pour eux !

VOUS PRÉFÉREZ UN PROJET CLÉ EN MAIN ?

Nous vous avons concocté des séjours en collaboration avec nos partenaires, qui prennent en charge toute l'organisation pratique (hébergement, repas, transports, visites, choix des animations au Bioparc...). Retrouvez nos partenaires sur la page « Centres de loisirs et colonies » de notre site web.



▶ À RENVoyer MINIMUM 3 SEMAINES AVANT VOTRE VISITE DÛMENT COMPLÉTÉ, TAMPONNÉ ET SIGNÉ
(10 JOURS POUR UNE VISITE LIBRE UNIQUEMENT)

VOS COORDONNÉES

Nom de l'organisme
 Adresse
 Code postal [][][][][] Ville
 Tél [][][][][][][][][][] Email

Responsable présent sur place

Nom :
 Prénom :
 N° portable :

CONSTRUISEZ VOTRE VISITE ET CALCULEZ VOTRE BUDGET

Le groupe souhaite arriver ENSEMBLE le à H..... et repartir à H.....

Le parc est ouvert tous les jours, du 8 février au 11 novembre 2025.

Février-Mars : 10h-18h / Avril-Mai-Juin-Septembre : 9h-19h / Juillet-Août : 9h-19h30 / Octobre-Novembre : 10h-18h30 (17h30 à l'heure d'hiver)

	Votre public	Tarif		Nombre de personnes	=
VISITE LIBRE (droit d'entrée)	Enfant DE 3 À 10 ANS	13,20 €	x		
	Enfant DE 11 ANS ET +	17,60 €	x		
	Vos accompagnateurs gratuits (1 pour 8 enfants de 3 à 10 ans / 1 pour 12 enfants de 11 ans et +)	GRATUIT	x		GRATUIT
	Vos accompagnateurs supplémentaires	23,50 €	x		
Une visite gratuite accordée au chauffeur sur présentation de sa feuille de route		TOTAL VISITE LIBRE			

Remise basse saison applicable pour une visite en février ou mars

-10 %

TOTAL VISITE LIBRE REMISE DÉDUITE					
--	--	--	--	--	--

Les ateliers (du lundi au vendredi uniquement) et les mallettes ne peuvent être choisis sans la réservation d'une visite.

	Cochez les mallettes choisies	Nombre d'élèves participants	Tarif par mallette		Quantité	=
MALLETES (location à la journée)	<input type="radio"/> La pêche aux espèces		50 €	x		
	<input type="radio"/> À chacun son bec		50 €	x		
	<input type="radio"/> Le p'tit dessinateur naturaliste		50 €	x		

+

	Précisez les ateliers choisis	Nombre d'élèves participants	Niveau	Tarif par atelier		Quantité	=
ATELIERS (45 à 60 minutes)	<input type="radio"/> Sur les traces des animaux			70 €	x		
	<input type="radio"/> Au fil de la chaîne alimentaire			70 €	x		
	<input type="radio"/> Le petit monde du Bioparc			70 €	x		
	<input type="radio"/> Le jeu des Projets Nature			70 €	x		
	<input type="radio"/> Le défi des animaux			110 €	x		

+

COÛT TOTAL VISITE LIBRE + MALLETES + ATELIERS					
--	--	--	--	--	--



Nos factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au parc est refusé.

- Je souhaite réserver une formule de restauration (contrat suivant à remplir).
 J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

BON POUR ACCORD

Date, signature et tampon obligatoires

BIOPARC

103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU
 Tél : 02 41 59 28 84 - infos@bioparc-zoo.fr

➡ À RENVoyer AVEC LE CONTRAT DE VISITE MINIMUM 3 SEMAINES AVANT LA DATE CHOISIE DÛMENT COMPLÉTÉ, TAMPONNÉ ET SIGNÉ.

VOS COORDONNÉES

Nom de l'organisme Nom du responsable du groupe

Date souhaitée : le

VOTRE COMMANDE

Cochez votre menu (le même pour tout le groupe)

Flashez le QR Code ci-contre pour découvrir nos menus



HEURES DÉJEUNER Heure souhaitée <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Menu THALI 1	<input type="checkbox"/> Menu THALI 2	<input type="checkbox"/> Menu LIONCEAU	Quantité	Total
	Plats servis simultanément sur un plateau		Sirop inclus		
Adultes (accompagnateurs / étudiants / lycéens)	16,90 €			X	=
Enfants 14 ans et +			13,90 €	X	=
Enfants 7 à 13 ans			11,90 €	X	=
Enfants jusqu'à 6 ans			9,90 €	X	=

Formules	Descriptif	Heure souhaitée	Tarif / pers.	Quantité	Total
FORMULES GOURMANDES	Petit déjeuner : Café, thé, chocolat, jus de fruits, mini-viennoiseries (3/pers)		10,90 €	X	=
	Café gourmand : Café, thé, chocolat, jus de fruits, brioche		6,90 €	X	=
	Café : Café, thé, madeleines		4,90 €	X	=
	Goûter : Café, thé, chocolat, jus de fruits, gaufre		8,90 €	X	=

PIQUE-NIQUE	Ours : 1 sandwich jambon beurre emmental, chips 30 gr, 1 laitage, 1 fruit, 1 eau minérale 50 cl		11,90 €	X	=
	Ourson : 1 sandwich jambon beurre emmental, chips 30 gr, 1 compote, 1 eau minérale 33 cl		9,90 €	X	=

Coût total de votre commande

Régimes alimentaires spécifiques à nous signaler :

Le restaurant doit être informé par écrit de toute modification du nombre de personnes au moins 7 jours avant la date de prestation. Au-delà, le nombre de couverts réservés mais non consommés sera facturé. La visite du Bioparc n'est pas incluse.

Nos factures sont payables le jour de la visite aux caisses du restaurant. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au restaurant est refusé.

J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

BON POUR ACCORD
Date, signature et tampon obligatoires

➤ À RENVoyer MINIMUM 3 SEMAINES AVANT VOTRE VISITE DÛMENT COMPLÉTÉ, TAMPONNÉ ET SIGNÉ

VOS COORDONNÉES

Nom de l'organisme

Adresse

Code postal Ville

Tél Email

Responsable présent sur place

Nom :

Prénom :

N° portable :

VOTRE DEMANDE DE SÉJOUR

Date de séjour souhaitée : du ___/___/_____ au ___/___/_____

Le parc est ouvert tous les jours, du 8 février au 11 novembre 2025.

Février-Mars : 10h-18h / Avril-Mai-Juin-Septembre : 9h-19h / Juillet-Août : 9h-19h30 / Octobre-Novembre : 10h-18h30 (17h30 à l'heure d'hiver)

VISITE LIBRE (Droit d'entrée)	Votre public		Forfait de 2 à 5 jours	Nombre de personnes		
	Enfant DE 3 À 10 ANS		26,40 €	X	=	<input type="text"/>
	Enfant DE 11 ANS ET +		35,20 €	X	=	<input type="text"/>
	Vos accompagnateurs gratuits (1 pour 8 enfants de 3 à 10 ans / 1 pour 12 enfants de 11 ans et +)		GRATUIT	X	=	GRATUIT
	Vos accompagnateurs supplémentaires		47,00 €	X	=	<input type="text"/>

Les ateliers (du lundi au vendredi uniquement) et les malles ne peuvent être choisis sans la réservation d'une visite.

ANIMATIONS	Tarif par atelier, mallette ou défi		Quantité	
Mallette	50,00 €	X	=	<input type="text"/>
Atelier	70,00 €	X	=	<input type="text"/>
Défi	110,00 €	X	=	<input type="text"/>

COÛT TOTAL	<input type="text"/>
-------------------	----------------------

VOTRE RESTAURANT

OUI NON Si oui, veuillez remplir et joindre le contrat de réservation « Restauration » en page 3/4.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

- 1. Organisation à prévoir :** une confirmation de réservation contenant le programme détaillé du séjour sera alors transmise au partenaire par le Bioparc. Celle-ci devra être présentée à l'accueil du Bioparc lors de la première visite par l'animateur en charge du séjour : il indiquera alors le nombre exact d'enfants inscrits au séjour, en précisant la répartition des enfants par niveau. Le partenaire devra signaler par écrit toute modification concernant le programme ou l'effectif jusqu'à 7 jours avant le début du séjour.
- 2. Facturation et règlement :** la facture définitive sera envoyée à l'issue du séjour. Le client devra s'acquitter du montant de celle-ci dès réception.

PROGRAMME SOUHAITÉ POUR VOTRE SÉJOUR DE 2 À 5 JOURS

Ateliers du lundi au vendredi uniquement.

JOUR	Horaires	Type de visite	Animations et/ou restauration souhaitées	Nombre d'enfants	Horaire des prestations <small>(cadre réservé à l'administration)</small>
JOUR 1	Date :	<input checked="" type="radio"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Restauration			
JOUR 2	Date :	<input checked="" type="radio"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Restauration			
JOUR 3	Date :	<input checked="" type="radio"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Restauration			
JOUR 4	Date :	<input checked="" type="radio"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Restauration			
JOUR 5	Date :	<input checked="" type="radio"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Restauration			



Le programme définitif vous sera envoyé par courrier avec la confirmation de réservation.

- Je souhaite réserver une formule de restauration (contrat suivant à remplir).
- J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

BON POUR ACCORD

Date, signature et tampon obligatoires

BIOPARC

103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU
Tél : 02 41 59 28 84 - infos@bioparc-zoo.fr

➔ À RENVoyer AVEC LE CONTRAT DE VISITE MINIMUM 3 SEMAINES AVANT LA DATE CHOISIE.

VOS COORDONNÉES

Nom de l'organisme Nom du responsable du groupe

Date souhaitée : le

VOTRE COMMANDE

Cochez votre menu (le même pour tout le groupe)

Flashez le QR Code ci-contre pour découvrir nos menus



HEURES DÉJEUNER Heure souhaitée <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Menu THALI 1	<input type="checkbox"/> Menu THALI 2	<input type="checkbox"/> Menu LIONCEAU	Quantité	Total
	Plats servis simultanément sur un plateau		Sirop inclus		
Adultes (accompagnateurs / étudiants / lycéens)	16,90 €			X	=
Enfants 14 ans et +			13,90 €	X	=
Enfants 7 à 13 ans			11,90 €	X	=
Enfants jusqu'à 6 ans			9,90 €	X	=

Formules	Descriptif	Heure souhaitée	Tarif / pers.	Quantité	Total
FORMULES GOURMANDES	Petit déjeuner : Café, thé, chocolat, jus de fruits, mini-viennoiseries (3/pers)		10,90 €	X	=
	Café gourmand : Café, thé, chocolat, jus de fruits, brioche		6,90 €	X	=
	Café : Café, thé, madeleines		4,90 €	X	=
	Goûter : Café, thé, chocolat, jus de fruits, gaufre		8,90 €	X	=

PIQUE-NIQUE	Ours : 1 sandwich jambon beurre emmental, chips 30 gr, 1 laitage, 1 fruit, 1 eau minérale 50 cl		11,90 €	X	=
	Ourson : 1 sandwich jambon beurre emmental, chips 30 gr, 1 compote, 1 eau minérale 33 cl		9,90 €	X	=

Coût total de votre commande

Régimes alimentaires spécifiques à nous signaler :

Le restaurant doit être informé par écrit de toute modification du nombre de personnes au moins 7 jours avant la date de prestation. Au-delà, le nombre de couverts réservés mais non consommés sera facturé. La visite du Bioparc n'est pas incluse.

Nos factures sont payables le jour de la visite aux caisses du restaurant. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au restaurant est refusé.

J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

BON POUR ACCORD
Date, signature et tampon obligatoires

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. GÉNÉRALITÉS

Ces Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute opération de vente conclue par le Bioparc de Doué-la-Fontaine et le restaurant le Camp des Girafes. Elles sont complétées par des conditions particulières de vente (CPV) stipulées dans les contrats de réservation et bons de commande. CGV et CPV font partie intégrante du contrat de vente. Tout client, particulier ou professionnel, reconnaît avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle pour avoir la capacité de contracter à ces conditions. Tout client reconnaît en avoir pris connaissance avant d'effectuer une commande ou une réservation. Dès lors, toute commande ou réservation entraîne entière adhésion aux conditions de vente et acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

2. DONNÉES CLIENTS

En acceptant les CGV, le client autorise le Bioparc à collecter et utiliser pendant 5 ans les données fournies pour le suivi de la commande et pour la relation-clientèle. Cette souscription pourra, à tout moment et sur simple demande, être résiliée. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles en écrivant à infos@bioparc-zoo.fr.

3. TARIFS / ACCÈS

Les prix s'entendent toutes taxes comprises et non cumulables avec des offres promotionnelles. La billetterie individuelle et la carte Zoo Pass ne sont pas utilisables dans les contrats de réservation et bons de commandes. Toute revente est strictement interdite. Les produits d'animation et autres services payants ne peuvent être choisis en dehors d'un contrat de réservation. Les tarifs et prestations Bioparc et restaurant le Camp des Girafes peuvent varier en fonction des conditions économiques et des dispositions réglementaires. Ces modifications seront sans incidence sur les contrats de réservation et bons de commande signés. Tous les tarifs sont consultables sur notre site internet www.bioparc-zoo.fr. L'accès au parc est soumis à présentation par le client d'un titre d'entrée valide. Une pièce d'identité peut être demandée à l'entrée du parc. À défaut, le plein tarif sera appliqué.

4. RÉSERVATIONS / COMMANDES

4-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Entreprises, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

4.1.a Visite en groupe, Activités Complémentaires, Restauration, Location de salles et annexes

Sous réserve de nos disponibilités, tout type de visite, avec ou sans activité complémentaire, doit faire l'objet d'un contrat dûment complété et transmis par écrit, au minimum 3 semaines avant la date choisie (10 jours en visite libre uniquement), avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour les établissements. La confirmation envoyée par écrit au client lui permettra de considérer sa réservation comme ferme. Le Bioparc doit être informé par courrier ou email de toute modification de la réservation au minimum 7 jours avant la date de prestation. Le non-respect de ces conditions entraînera la facturation de la prestation réservée.

☛ Visite en groupe, Activités complémentaires, Location de salles et annexes : Les horaires des visites et des activités choisies seront communiqués à titre indicatif au client dans le courrier de confirmation, et confirmés le jour de la visite.

☛ Restauration : L'accès au restaurant le Camp des Girafes pour déjeuner nécessite l'acquisition d'un titre d'entrée au Bioparc. Le groupe choisit un menu identique pour les adultes et un menu identique pour les enfants. Les menus sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des approvisionnements. Les menus sont servis en salle et les formules pique-niques sont à consommer sur l'aire prévue à cet effet.

Les prix s'entendent taxes et services compris. L'horaire de fermeture du restaurant est fixé à minuit.

4.1.b Adap Pass (structures d'Accueil spécialisé)

Tout achat de carte Adap Pass doit faire l'objet d'un bon de commande dûment complété, signé et accompagné du règlement. L'expédition des cartes interviendra sous un maximum de quatre jours ouvrés, des frais peuvent être appliqués.

4-2 Visites spéciales (VIP, Seigneur d'un jour, Anniversaire, Photo de mariage)

Sous réserve de nos disponibilités, toute réservation doit faire l'objet d'un contrat de réservation dûment complété et transmis par courrier ou email, au minimum 3 semaines avant la date de visite, accompagné du règlement et des mentions manuscrites obligatoires suivantes : date et signature. Les modalités concernant l'organisation de ces activités seront confirmées au client par écrit. En cas d'indisponibilité du créneau souhaité, le client sera recontacté.

4-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels...)

Toute commande de billetterie (billets physiques, numéros de série, e-billets...) doit être précédée de la signature d'une convention de partenariat entre les 2 parties.

4.3.a Billets physiques et numéros de série

Ces types de produits peuvent être commandés sous les formules « Dépôt-vente » ou « Achat ». Seul un bon de commande dûment complété aura valeur contractuelle pour leur livraison. Des frais d'expédition peuvent être appliqués.

☛ Formule Dépôt-vente : la commande est envoyée au client sans paiement, seule la quantité vendue sera facturée en fin de saison.

☛ Formule Achat : le bon de commande dûment complété doit être accompagné du règlement.

4.3.b E-billetterie partenaires

Ce service n'est accessible qu'aux clients en formule « Achat » (règlement par CB, chèque ou virement). Les e-billets sont délivrés sous forme électronique. Ceux-ci peuvent être imprimés ou téléchargés sur mobile. L'accès au parc est soumis à leur présentation par le client final.

4-4 Billetterie Individuelle

Les titres d'entrée (billet journée, Zoo Pass) sont payables au moment de l'achat. Les prix s'entendent taxes comprises et n'incluent aucune autre dépense. La date de validité est indiquée sur chaque titre d'entrée. Pour les commandes réalisées sur www.bioparc-zoo.fr, un message de confirmation est envoyé par email au client, avec sa facture et ses e-billets journée. Ceux-ci peuvent être imprimés ou téléchargés sur mobile.

5. FACTURATION ET RÈGLEMENT

Les prestations du Bioparc de Doué-la-Fontaine et du restaurant le Camp des Girafes doivent être réglées séparément.

Conformément à la loi n°98-1442 du 31/12/1992, tout retard de paiement au-delà de 30 jours après la date de facturation donnera lieu à l'application d'une pénalité égale à trois fois et demie le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est de 40 euros.

☛ Modes paiement acceptés pour les bons de commande et contrats de réservation : chèque, virement bancaire ou chèque ANC.

☛ Modes paiement acceptés aux caisses du parc et du restaurant : CB, espèces, chèque ANC.

5-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Entreprises, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

5.1.a Visite en groupe, Activités Complémentaires, Restauration, Location de salles et annexes

Les factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc et du restaurant. Dans le cas d'un paiement différé le client doit remettre à son arrivée un document officiel de l'établissement s'engageant à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au parc sera refusé.

Tout supplément non inclus dans la réservation (droits d'entrée, prestations de restauration) donnera lieu à un formulaire d'ajustement à signer sur place par le client. Le montant correspondant sera ajouté à la facture finale.

5.1.b Adap Pass (structures d'Accueil spécialisé)

Tout bon de commande doit être obligatoirement accompagné du règlement.

5-2 Visites spéciales (VIP, Seigneur d'un jour, Anniversaire, Photo de mariage)

Tout contrat de réservation doit être obligatoirement accompagné du règlement.

5-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels...)

☛ Formule Dépôt-vente : à chaque fin de saison, le Bioparc facture la billetterie vendue au tarif de l'année en cours.

☛ Formule Achat : toute commande doit être obligatoirement accompagnée du règlement.

6. ANNULATION

6-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Entreprises, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

6.1.a Visite en groupe, Activités Complémentaires, Restauration, Location de salles et annexes

☛ Visite en groupe, Activités complémentaires, Location de salles et annexes : La réservation peut être annulée par écrit jusqu'à 7 jours avant la date de visite. Passé ce délai, 20% du total sera facturé. Aucune entrée ne sera renégociée ni revue en termes de tarification pour des raisons climatiques.

☛ Restauration : En cas d'annulation de réservation, la prestation fera l'objet d'une facturation dans les conditions suivantes :

➢ Entre le 7e jour et 24 heures avant la date prévue : facturation à 50 %.

➢ Moins de 24 heures avant la date prévue : facturation à 100 %.

6.1.b Adap Pass (structures d'Accueil spécialisé)

Toute commande est ferme et définitive. Les cartes Adap Pass ne sont ni reprises, ni échangées, ni remboursées. Toute revente est strictement interdite.

6-2 Visites spéciales (VIP, Seigneur d'un jour, Anniversaire, Photo de mariage)

L'annulation de la réservation entraîne : une facturation de 50 % jusqu'à 7 jours avant la date de visite, aucun remboursement passé ce délai. La date de réservation peut être modifiée jusqu'à un mois avant la date de visite sous réserve de disponibilités.

6-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels...)

☛ Formule Achat : Toute commande de billetterie ne sera ni reprise, ni échangée, ni remboursée. Toute revente de billet par un particulier est strictement interdite.

6-4 Billetterie individuelle

Toute commande est ferme et définitive. Les titres d'entrée (billet journée, Zoo Pass) ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés. Toute revente est strictement interdite.

7. ASSURANCES

Le Bioparc décline toute responsabilité pour la perte ou le vol de biens à la charge des visiteurs. Les visiteurs sont responsables de toutes dégradations qu'ils pourraient causer dans l'enceinte du site notamment par non-respect de notre règlement intérieur, de leur fait ou de celui des personnes ou objets dont ils ont la garde.

8. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être envoyée par écrit à l'adresse email infos@bioparc-zoo.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : SARL Bioparc Doué-la-Fontaine-103 rue de Cholet-49700 Doué-la-Fontaine. Les réclamations accompagnées de justificatifs (factures, contrats...) faciliteront le traitement.

9. LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce d'Angers.

Le Bioparc est ouvert tous les jours du 8 février au 11 novembre 2025 inclus.

Mois	Horaires d'ouverture
Février / Mars	10h00 à 18h00
Avril / Mai / Juin / Septembre	9h00 à 19h00
Juillet / Août	9h00 à 19h30
Octobre / Novembre	10h00 à 18h30 (17h30 au passage à l'heure d'hiver)

